

ANNONCES D'EMMANUEL MACRON
FACE AUX PROPOSITIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT :
L'AVIS DE BENOIT DULAC, PRESIDENT DU GROUPE LES ECO-ISOLATEURS

Le Président Emmanuel Macron vient d'annoncer qu'il était prêt à reprendre à son compte la quasi-totalité des 149 propositions faites par la Convention Citoyenne pour le Climat.

Pleinement engagés, depuis dix ans, dans la lutte contre la précarité énergétique et en faveur de la rénovation énergétique globale des bâtiments, le groupe Les ECO-Isolateurs, présidé par Benoit DULAC, souhaite revenir sur certains points du discours d'Emmanuel Macron :

A propos de l'objectif :

« *Nous partageons l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030 par rapport à 1990. La mise en place d'une approche globale (isoler l'ensemble de la maison, remplacer le chauffage et la ventilation) est une évidence pour le Groupe Les ECO-Isolateurs depuis sa création il y a 10 ans. Nous sommes d'ailleurs l'un des seuls acteurs en capacité de délivrer cette offre globale partout en France. **Nous ne pouvons que saluer la volonté de la Convention Citoyenne pour le Climat d'évoluer d'une rénovation à petits pas vers une rénovation globale beaucoup plus efficace.** Cependant, afin d'éviter toute dérive dans l'utilisation de financements publics ou parapublics (les CEE), **la performance et la qualité des travaux subventionnés doivent être contrôlés de la manière la plus stricte qui soit.** »*

A propos des sanctions :

« *Obligations, interdictions, sanctions ont été acceptées par tous pour se protéger du COVID. **Il faut désormais appliquer la même méthode** pour préserver la vie de nos petits-enfants. La Convention Citoyenne sur le Climat prône la rénovation obligatoire. C'est sans doute la seule solution pour atteindre des objectifs nécessairement ambitieux de réduction des gaz à effet de serre ».*

A propos du guichet unique :

« *Depuis le Grenelle de l'Environnement, l'État n'a jamais réussi à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés, ni en volume ni en qualité des rénovations. L'un des freins à la volonté gouvernementale a été la distribution des subventions, indispensables aux ménages les plus précaires, par des agences d'État. Or, la Convention Citoyenne pour le Climat souhaite accélérer très fortement le rythme des rénovations. **Nous émettons donc un doute sur la capacité du service public à être en mesure d'accompagner cette très forte croissance.** Il faut faire autrement. Il est certes nécessaire d'accompagner les particuliers dans leurs démarches de rénovation thermique, mais des entreprises privées, à la qualité de service contrôlée, seront plus à même de s'adapter à cette révolution. »*

A propos du budget :

« *Les primes et subventions à la rénovation thermique des bâtiments se chiffrent à un peu plus de 3 milliards d'euros en 2020. Le plan de la Convention Citoyenne pour le Climat implique une dépense de plus de 13 milliards par an. Il faudra donc financer 10 milliards d'euros de plus, tous les ans, pour les vingt prochaines années ! **Ce sera une charge lourde sur le budget des Français, mais cette dépense doit être considérée comme un investissement :** elle permet de dégager d'importantes économies d'énergie, d'améliorer la santé de nos concitoyens et de créer plus de 100.000 emplois dans les territoires. »*

A propos des ECO-Isolateurs

Fondé en 2010 en Normandie, le groupe Les ECO-Isolateurs compte 20 agences réparties sur tout l'Hexagone et 350 salariés. Entre 2015 et 2020, son chiffre d'affaires est passé de 324 000 euros à près de 50 millions d'euros. Désigné n°1 des « Champions de la Croissance » en 2019 et 2020 par le journal *Les Echos*, il se déploie autour de 3 marques distinctes :

- **Les ECO-Isolateurs** : spécialiste de la rénovation thermique des maisons individuelles, la marque propose des offres d'isolation des combles, façades, sols et toitures, financées jusqu'à 100 % pour les foyers les plus modestes.
- **BIS Rénovation PRO** : la marque référence pour des solutions thermiques performantes destinées aux logements collectifs et aux bâtiments tertiaires.
- **Les ECO-Chauffagistes** : en 2020, le Groupe complète son offre de rénovation globale (isolation des combles, murs extérieurs, sols et toitures) avec des solutions de remplacement de chaudières par des pompes à chaleurs haute performance.

CONTACTS PRESSE

CLC Communications - Tél. : 01 42 93 04 04

Contacts : Gilles Senneville – Mathias Koubi - Basile Rabouille - Diane Jourdan

E-mails : g.senneville@clccom.com – m.koubi@clccom.com - b.rabouille@clccom.com – d.jourdan@clccom.com